

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
CHALONS - 3**

**COMMUNE DE
CHEPY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Salle Roger ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :
15 décembre 2020

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 11
Pouvoir : 0
Votants : 11

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1443/2021

Objet :

Mise à disposition de locaux supplémentaires au sein de la Mairie au profit du SIDEP du Mont Louvet

**Revalorisation du
loyer**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le Syndicat d'eau potable du Mont Louvet, est actuellement locataire de locaux dans l'enceinte de la Mairie et que suite à un recrutement, ce dernier aurait un nouveau besoin d'espace. Le Sidep demande à ce qu'un garage et un bureau lui soit loués, avec accès occasionnel à la salle de réunion et ce dès le 1^{er} janvier 2021.

Suite à ce nouveau besoin, Monsieur le Maire propose d'évaluer le prix cette location supplémentaire à 100€.

A L'UNANIMITE, les Conseillers Municipaux acceptent le montant proposé par Monsieur le Maire.

Une nouvelle convention sera établie dans ce sens à compter du 1^{er} janvier 2021.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 18 janvier 2021.

Le Maire,

J.ROUSSINET

